



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/Agenda/1421
2 mai 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 1421^{ème} SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le vendredi 3 mai 1968, à 15 heures.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation au Moyen-Orient :
 - a) Lettre datée du 25 avril 1968, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la Jordanie (S/8560);
 - b) Rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2254 (ES-V) de l'Assemblée générale relative à Jérusalem (S/8146 et Corr.1 (français seulement)).